

SÉCURITÉ COLLECTIVE

SAFETYPLAST[®]

Notice garde-corps provisoire de chantier



SAINT-DENIS
MATÉRIEL
POUR LE
BÂTIMENT

INFORMATIONS

Ce document s'adresse à toute personne amenée à travailler avec le produit Altrad Saint Denis décrit et contient des renseignements relatifs au montage et à l'utilisation du système, conformes aux directives. Toutes les personnes qui travaillent avec ces différents produits doivent connaître parfaitement le contenu de ces documents et leurs informations relatives à la sécurité.

L'utilisation de nos produits est soumise au respect des lois et prescriptions, dans leur version actuelle, en France. Les consignes de sécurité et indications de charges doivent être strictement respectées. Le présent document peut également servir d'instructions de montage et d'utilisation applicables en général ou être intégré à des instructions de montage et d'utilisation spécifiques à un chantier.

Altrad Saint Denis se réserve le droit de procéder à toutes modifications dans un but d'optimisation technique. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'écriture et d'impression.

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en oeuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en oeuvre...). Toute mise en oeuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels

SOMMAIRE

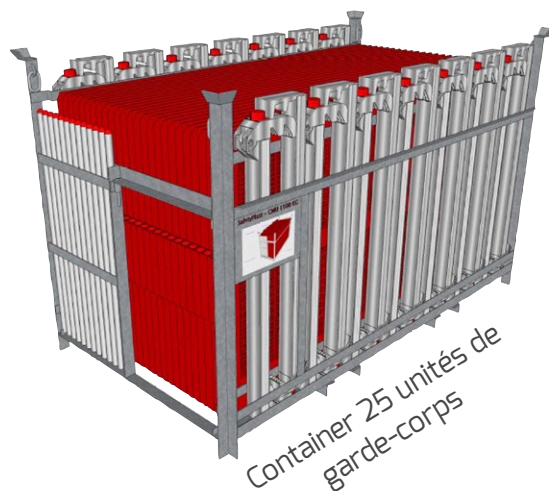
PRESENTATION	4
Généralités & caractéristiques	4
Conditions limites	5
Principe de pose intuitif	6
MODE OPERATOIRE	8
Solution d'ancrage du garde-corps	8
Potelet enfichable et de liaison EDPLR02	10
Etrier mixte (rive ou façade) EDSF05-A	12
Etrier mixte réglable en hauteur EDF05-A-R	14
Pince dalle orientable EDSF06	16
Pinceanti-soulèvement à fixer	18
Pinceanti-soulèvement pour étrier mixte	20
Pinceanti-soulèvement pour étrier mixte réglable en hauteur	22
PREPARATION DE CHANTIER	24
SECURITE & TRANSPORT	26



PRÉSENTATION

Généralités & Caractéristiques

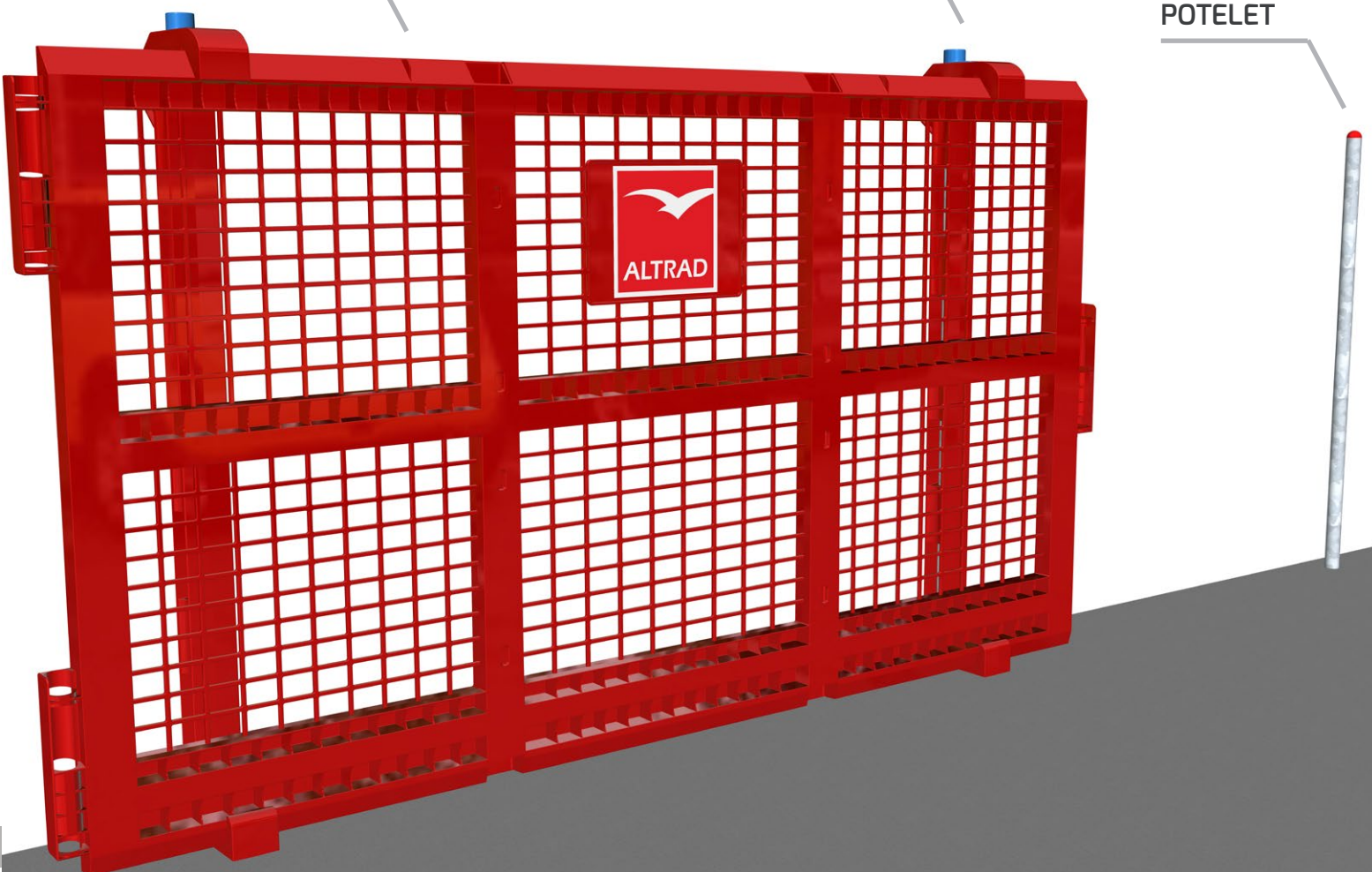
- **Garde-corps et fourreaux**
Polyéthylène Haute Densité
- **Potelets**
Acier galvanisé \varnothing extérieur 33.7 mm
- **Poids de la barrière**
10.5 kg
- **Dimensions**
2000 x 1100mm



BARRIÈRE

POTELET + FOURREAU

POTELET



Conditions limites

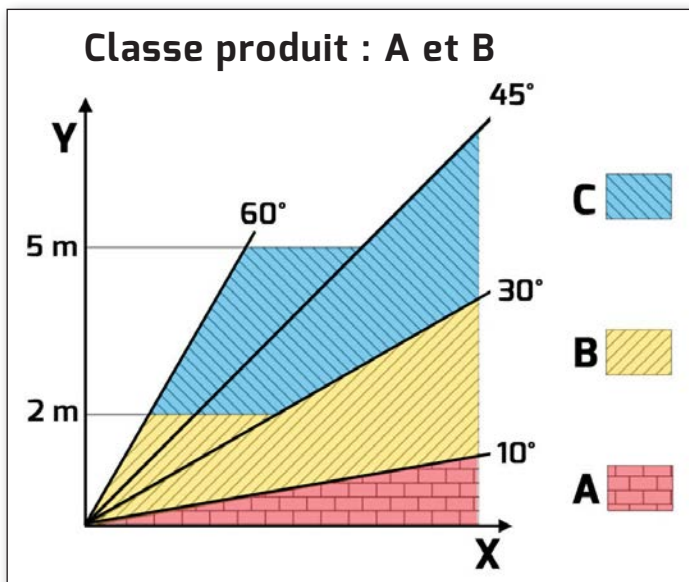


L'ensemble du système décrit dans cette notice a fait l'objet d'essais suivant le protocole d'essai de la norme NF EN 13374 du 12 juillet 2013, chapitre 7 pour la catégorie A.

PV VERITAS N° 7065425 RAP01 JCOPLASTIC
Epreuves sur garde-corps de chantier.

Normes : EN 13374

Classe : **A**



ATTENTION !

L'utilisation du garde-corps dans les configurations décrites dans cette notice est limitée à la classe A. Les classes A, B ou C définissent les inclinaisons maximum autorisées des surfaces de travail à protéger (ANNEXE B de l'EN 13 374 2004) :

CLASSE A : à utiliser quand la surface de travail a une inclinaison maximum de 10° (22 %)

LIMITES D'EMPLOI :

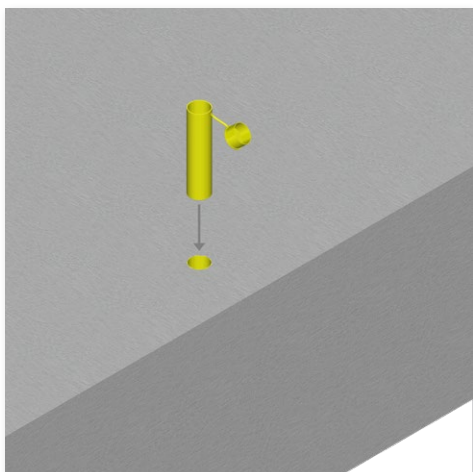
Dans les configurations décrites dans cette notice d'instruction, SAFETYPLAST® ne peut pas être utilisé dans les cas suivants :

- Sur des supports dont la pente est supérieure à 10° (22%)
- Sur tous supports dont les conditions de solidité et de résistance à l'arrachement ne sont pas conformes aux exigences du système.
- En tête de voile si présence de fers à béton
- En périphérie de trémies dont la plus petite longueur est inférieure à 2 mètres, sauf dans le cas d'utilisation de réservations situées en retrait de la trémie
- Sur tous supports dont les conditions de solidité et de résistance à l'arrachement ne sont pas conformes aux exigences du système.

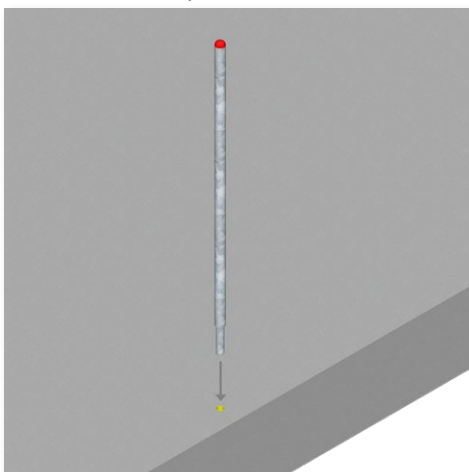
PRÉSENTATION

Principe de pose intuitif

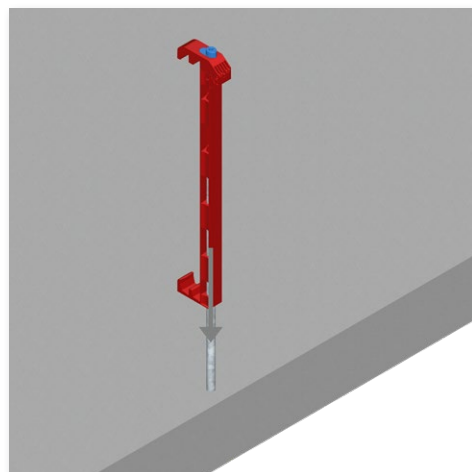
- 1** Pose des réservations ou des pièces d'ancrage



- 2** Pose des montants métalliques



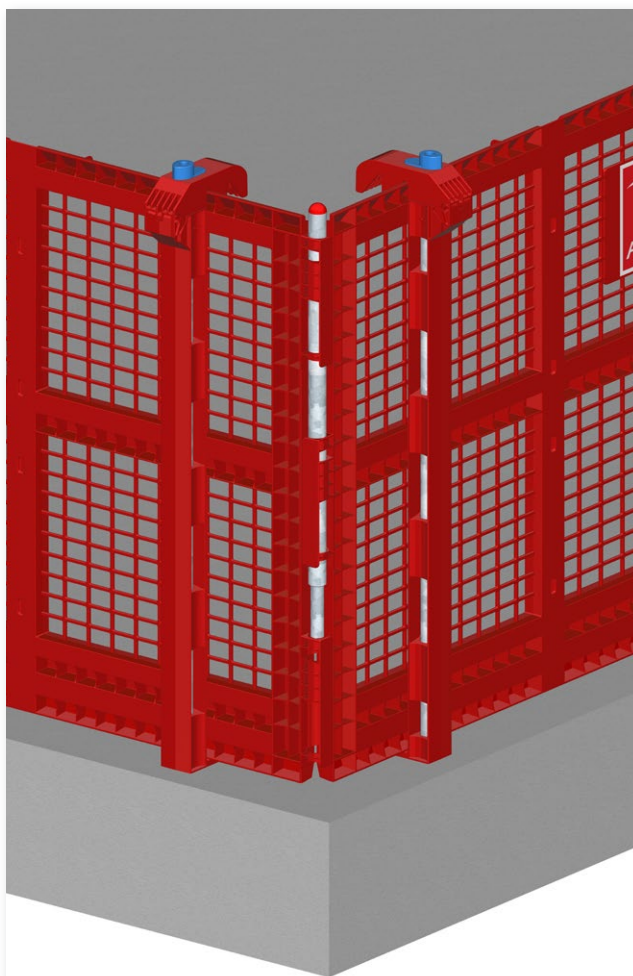
- 3** Pose des fourreaux



- 4** Pose des barrières



- 5** Pose des potelets en liaison dans les angles et rives cintrées

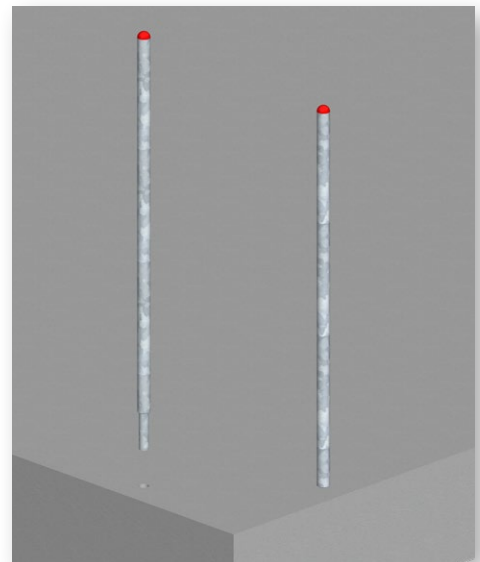
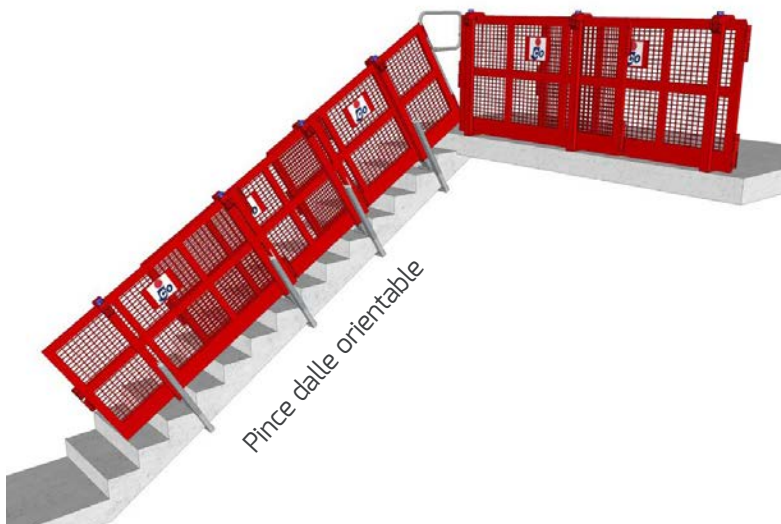
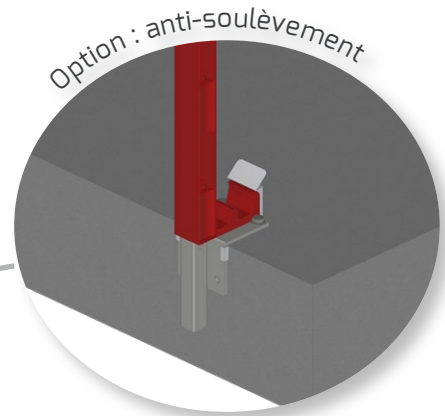
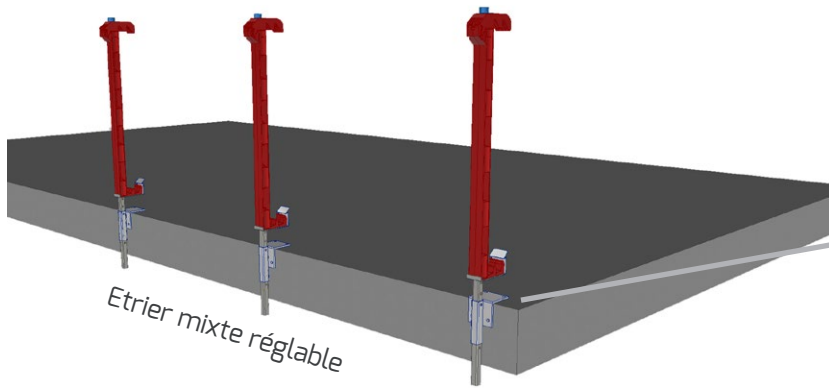
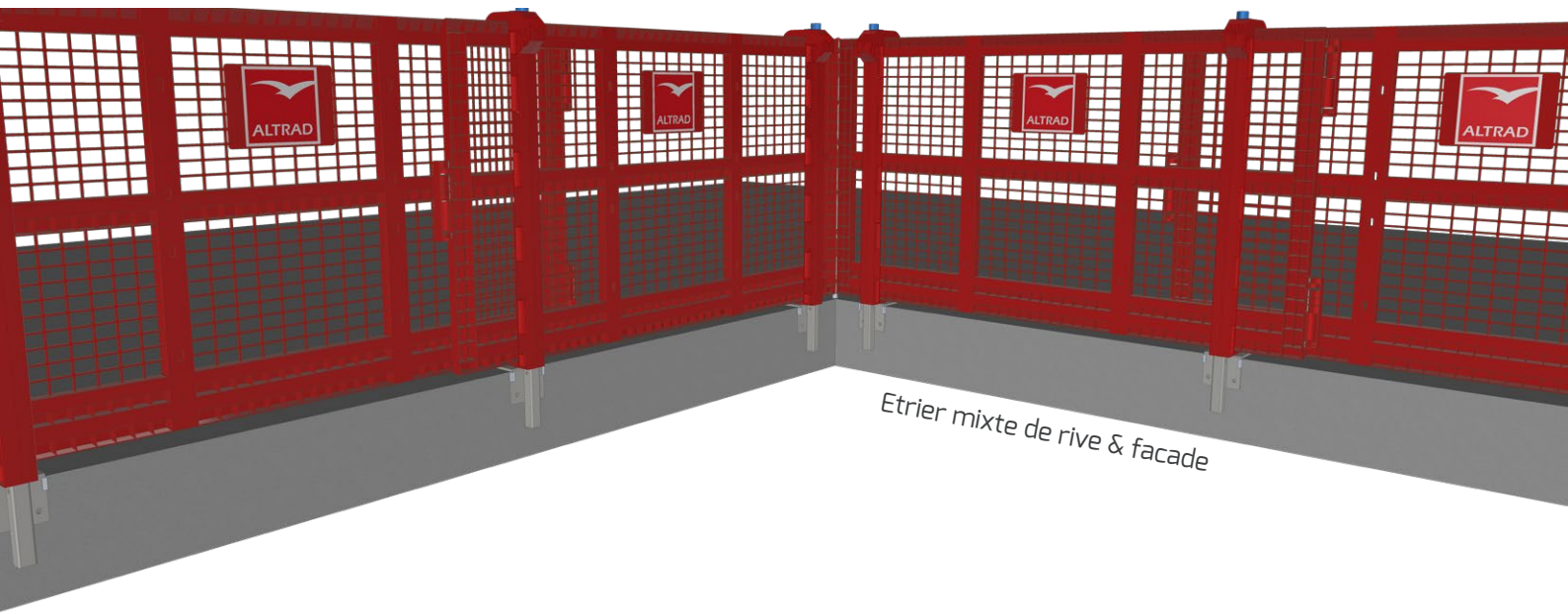


Important
La gestion des angles et des rives cintrées est réalisée par les potelets emboîtés dans les charnières du garde-corps situés sur les bords de la barrière. Ce système permet d'assurer la liaison périphérique complète de la protection collective.



MODE OPÉRATOIRE

Solution d'ancrage



Pièces d'ancrage

Supports admissibles :



béton








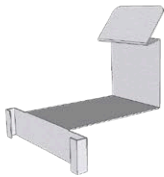
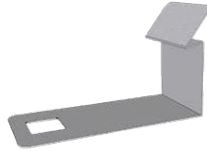

bois



acier

Classe :

A

<p>EDPLR02</p>  <p>Potelet enfichable 1 réservation ou percement cylindrique diam. 26 x 110 mm</p>	<p>EDSF05-A</p>  <p>Etrier mixte de rive et de façade 2 fixations mini F=670 daN</p>	<p>EDSF05-A-R</p>  <p>Etrier mixte réglable 2 fixations mini F=900 daN</p>	<p>EDSF06</p>  <p>Pince dalle orientable</p>
<p>EDSF10</p>  <p>Option anti-soulèvement à fixer au sol</p>	<p>EDSF11</p>  <p>Option anti-soulèvement à clipser sur l'étrier EDSF05-A</p>	<p>EDSF12</p>  <p>Option anti-soulèvement à emboîter sur l'étrier EDSF05-A-R</p>	<p>EDSF09-A</p>  <p>Réhausse 200mm</p>

F : Résistance minimale à l'arrachement (en daN) par fixation

MODE OPÉRATEUR

EDPLR02 Potelet enfichable & de liaison

Potelet enfichable EDPLR02 avec embase diamètre 25 mm pour la mise en place dans les réservations, les trous diamètre 26 mm ou les pièces d'ancrage qui seront préalablement positionnés avec un entraxe maxi de 1.50 mètres dans le support. Ce potelet participe aussi à la gestion des angles et des rives cintrées.

Supports admissibles :



béton



bois

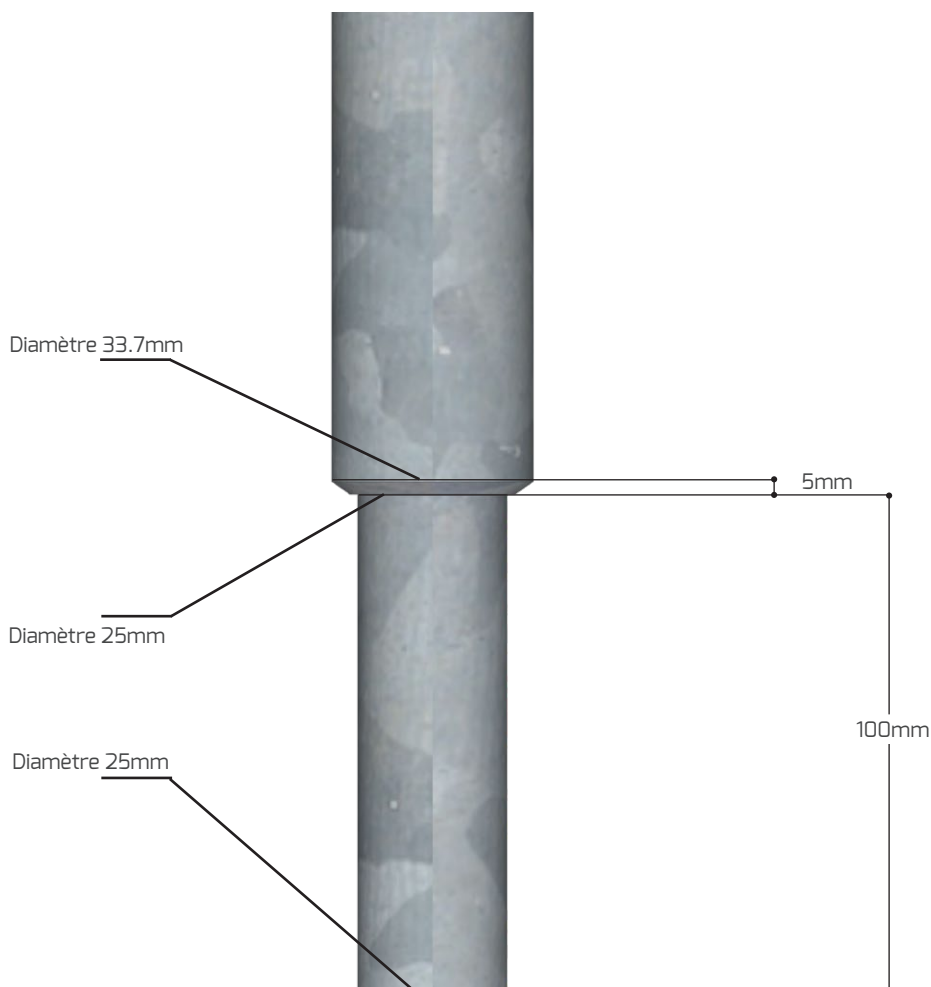
Classe :

A

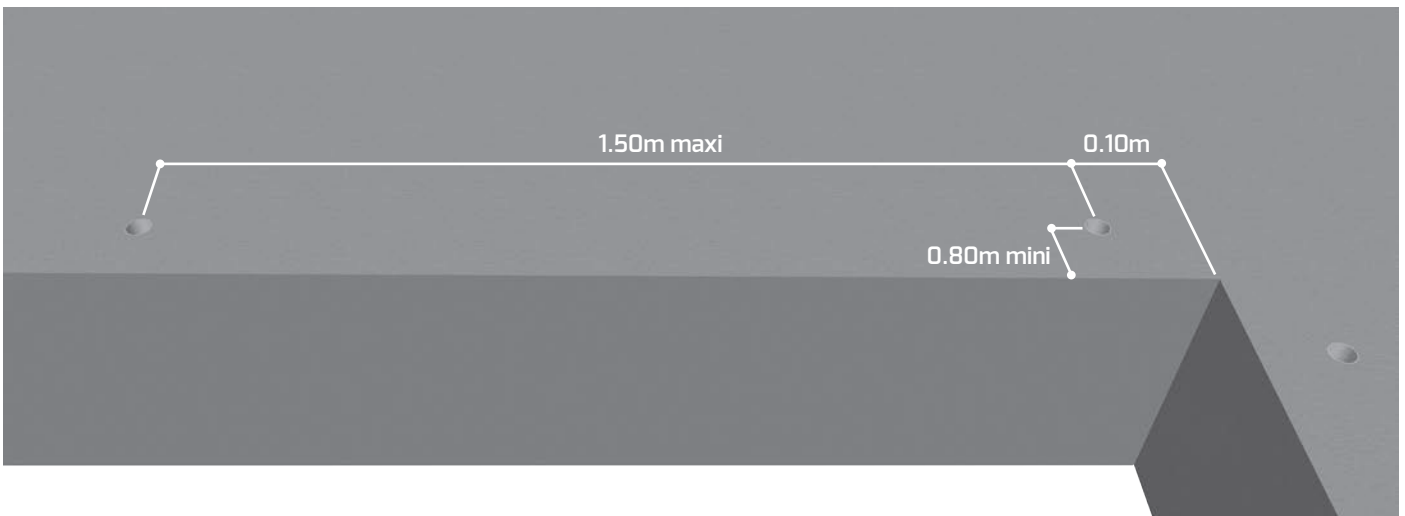
B

Normes :

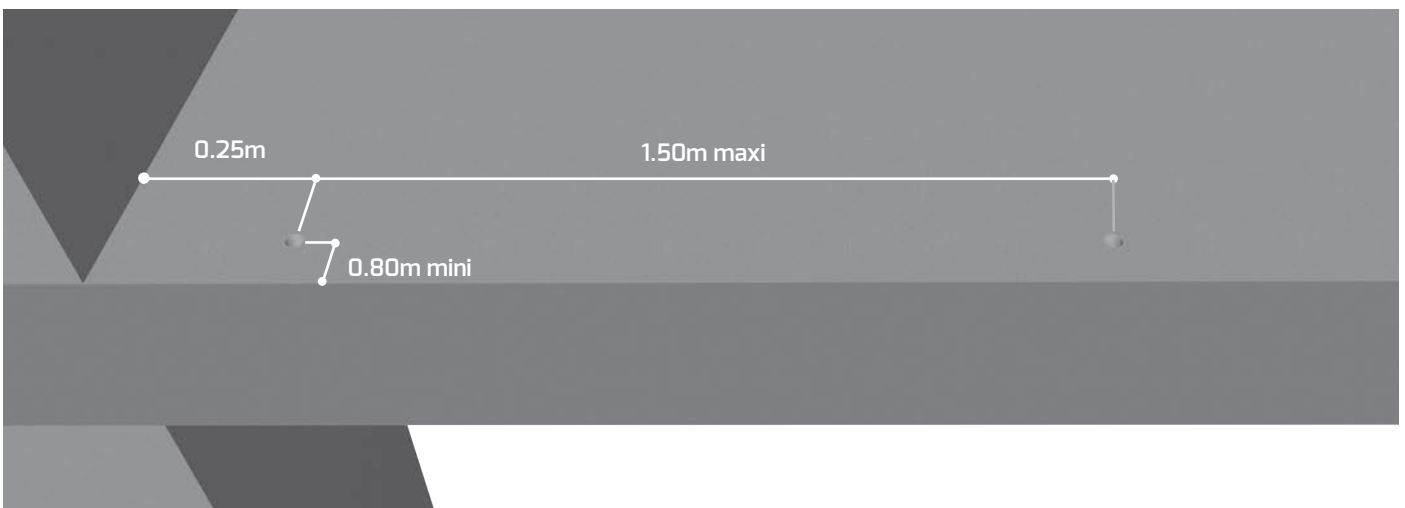
EN 13374



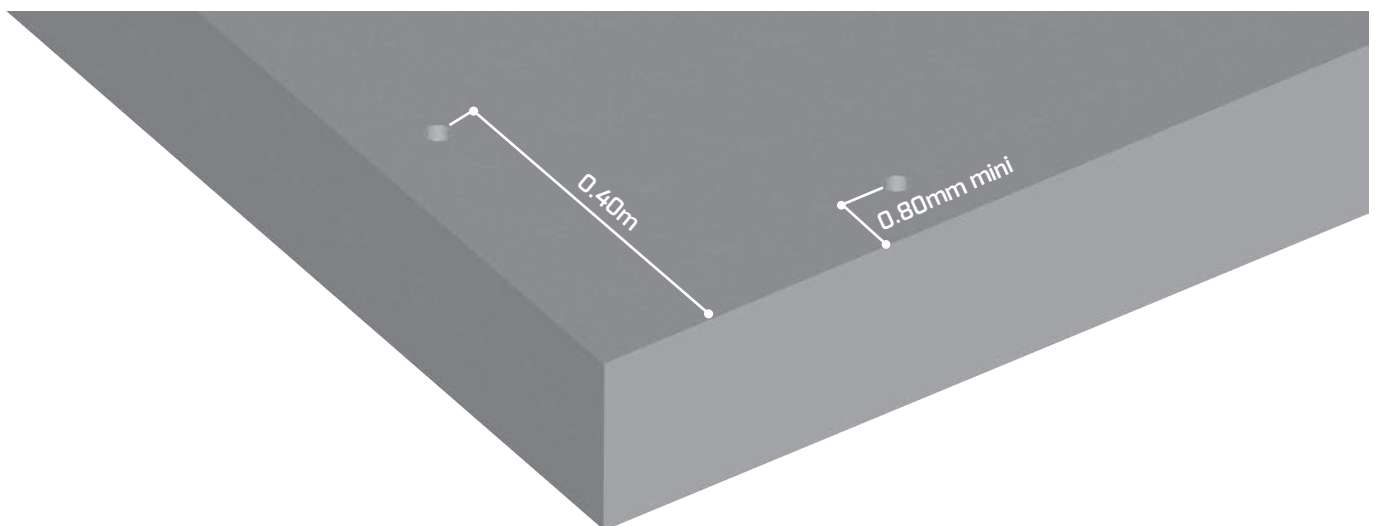
Position des réservations dans les angles intérieurs



Position des réservations au départ de poteaux ou murs



Position des réservations au départ de poteaux ou murs



MODE OPÉRATOIRE

EDSF05-A - Etrier mixte

L'étrier mixte de rive et de façade EDSF05-A permet la mise en place du garde-corps SAFETYPLAST® en rive ou en façade d'un plancher béton, bois ou métal, de pente nulle ou inclinée dans les limites fixées par la classe A (< 10°).

Supports admissibles :



béton



bois



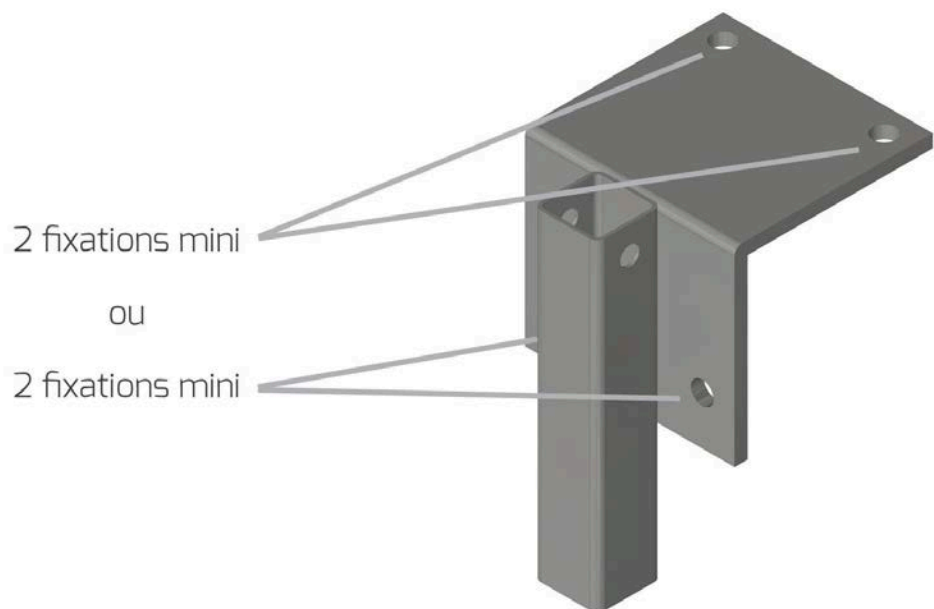
acier

Classe :

A

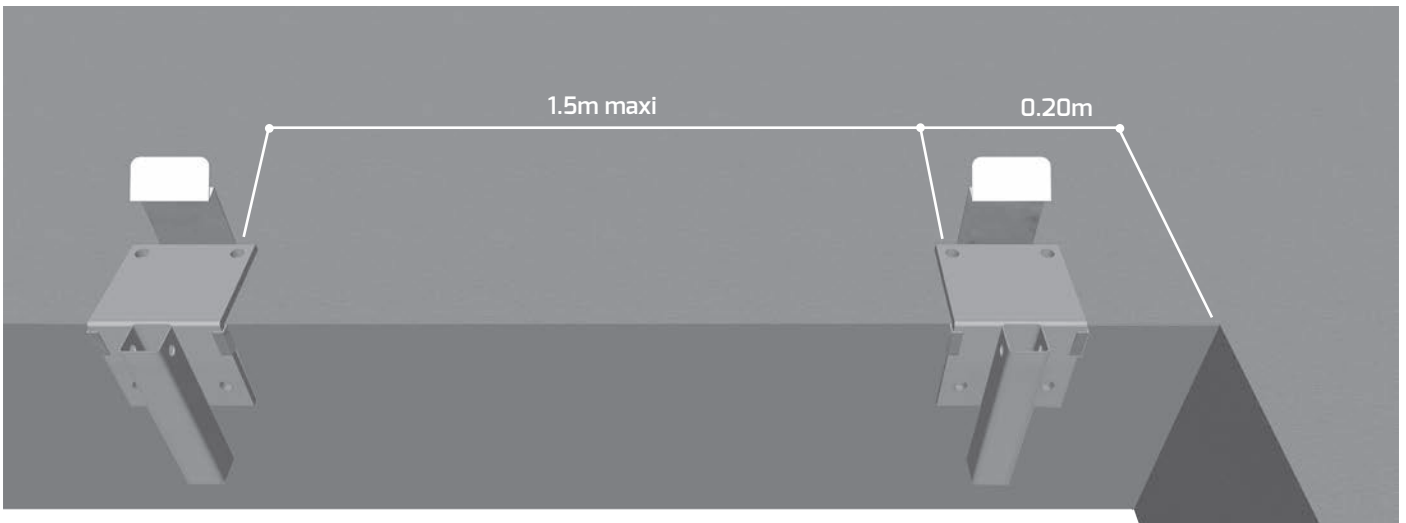
Normes :

EN 13374

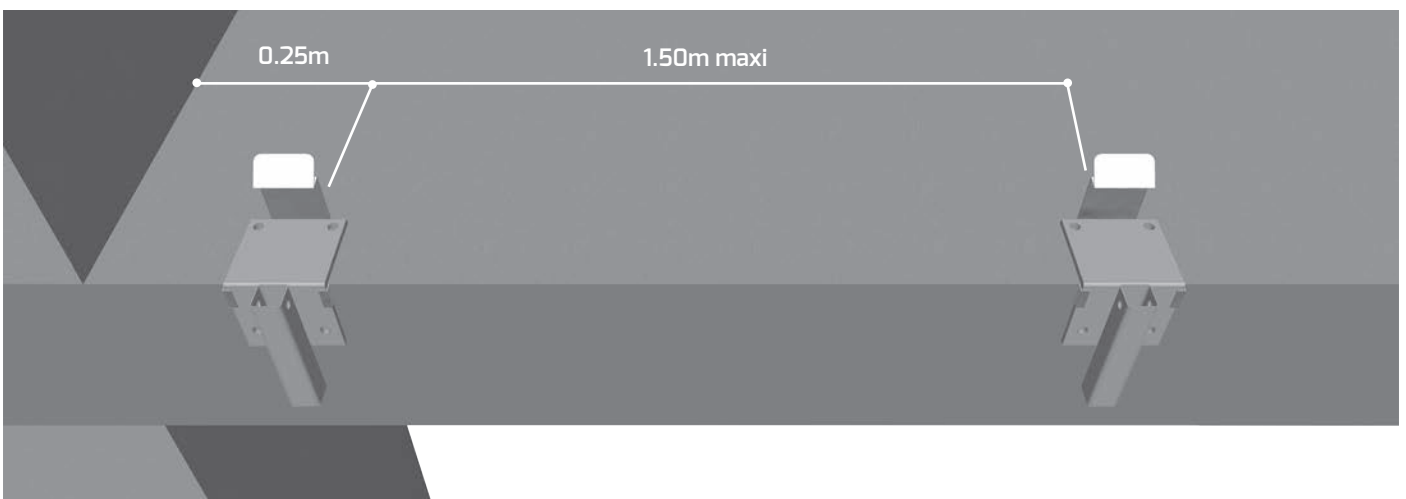


	SUPPORT BETON	SUPPORT ACIER	SUPPORT BOIS
Type de fixation			
Résistance à l'arrachement mini	> 670 daN		

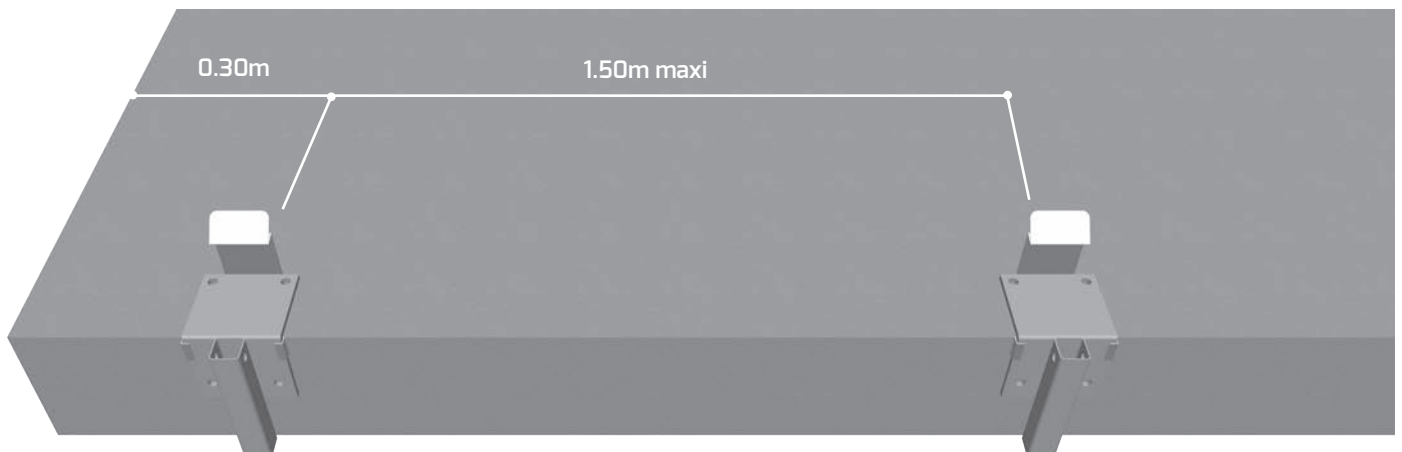
Position des étriers dans les angles intérieurs



Position des réservations au départ de poteaux ou murs



Position des étriers dans les angles extérieurs



MODE OPÉRATOIRE

EDSF05-A-R - Etrier mixte réglable en hauteur

L'étrier mixte réglable EDSF05-A-R permet la mise en place du garde-corps SAFETYPLAST® en rive ou en façade d'un plancher béton, bois ou métal, de pente nulle ou inclinée dans les limites fixées par la classe A (< 10 °). Son système permet le réglage en altitude du garde-corps de 0 à + 350 mm (balcons, terrasse isolées,...).

Supports admissibles :



béton



bois



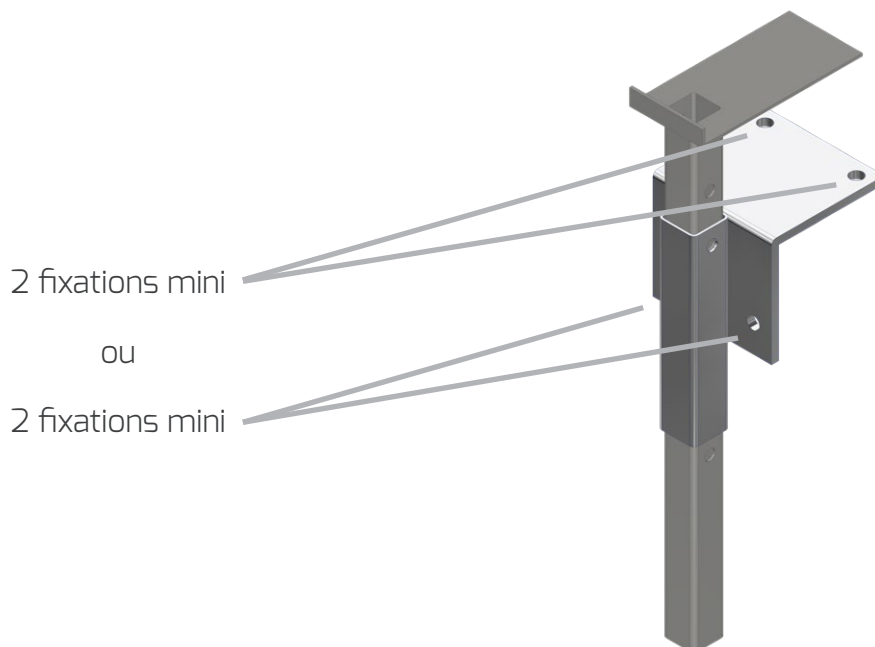
acier

Classe :

A

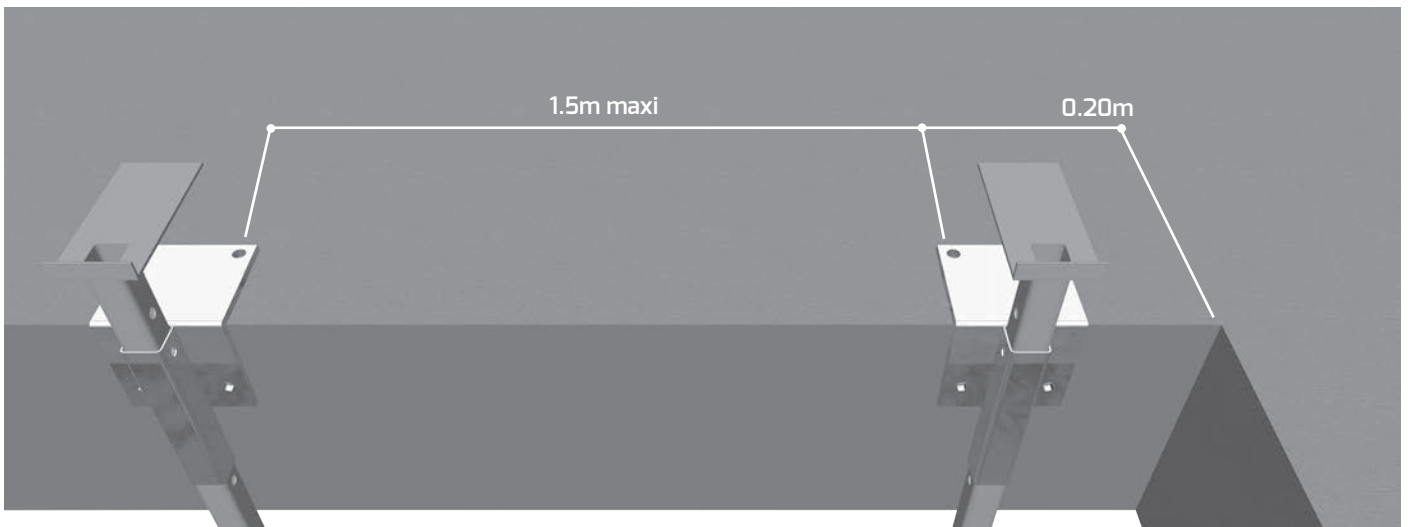
Normes :

EN 13374

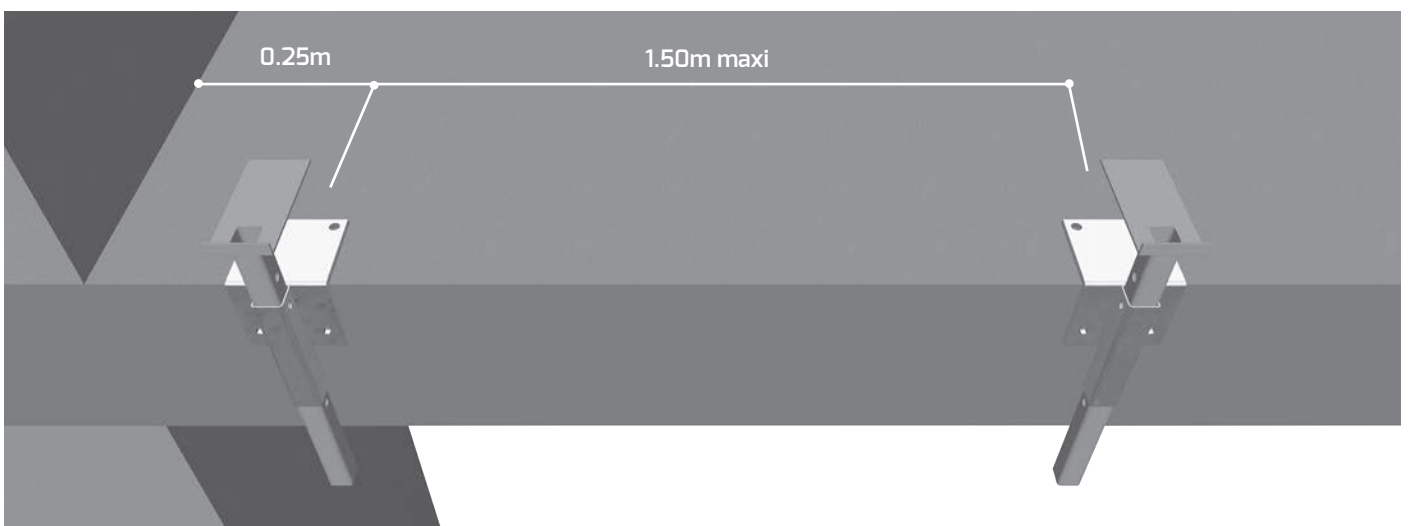


	SUPPORT BETON	SUPPORT ACIER	SUPPORT BOIS
Type de fixation			
Résistance à l'arrachement mini	> 900 daN		

Position des étriers dans les angles intérieurs



Position des réservations au départ de poteaux ou murs



Position des étriers dans les angles extérieurs



MODE OPÉRATOIRE

EDSF05-A - Pince dalle orientable

La pince dalle orientable EDSF06 permet la mise en place du garde-corps SAFETYPLAST® en rive d'escaliers.

Supports admissibles :



béton



bois



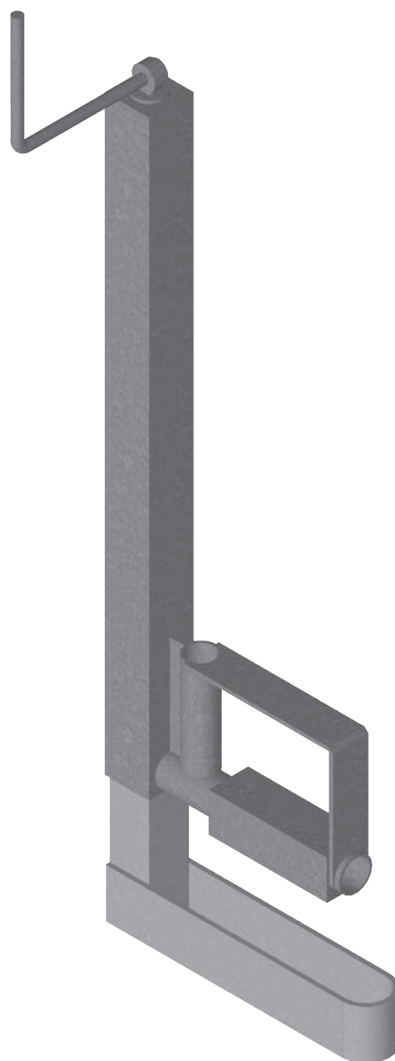
acier

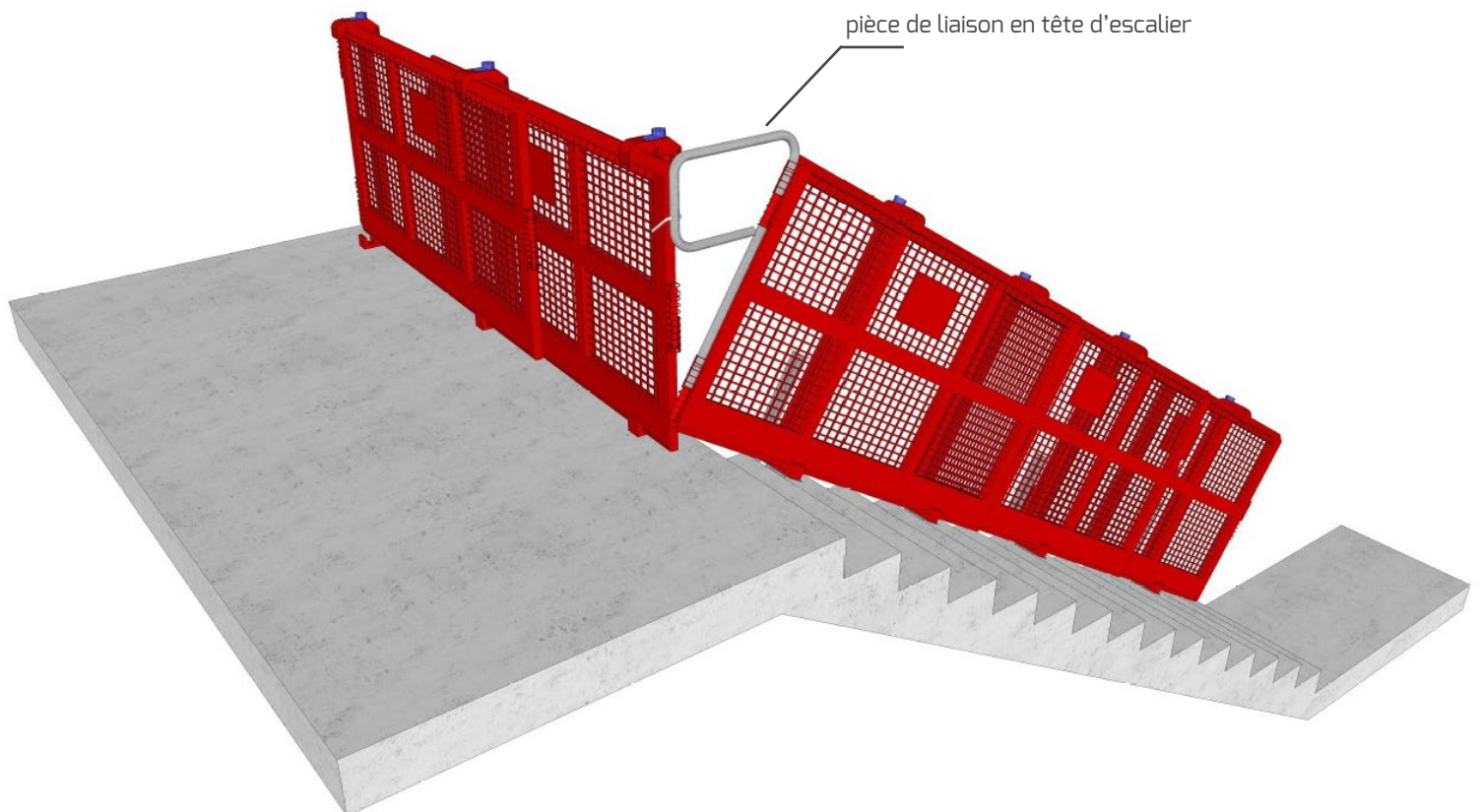
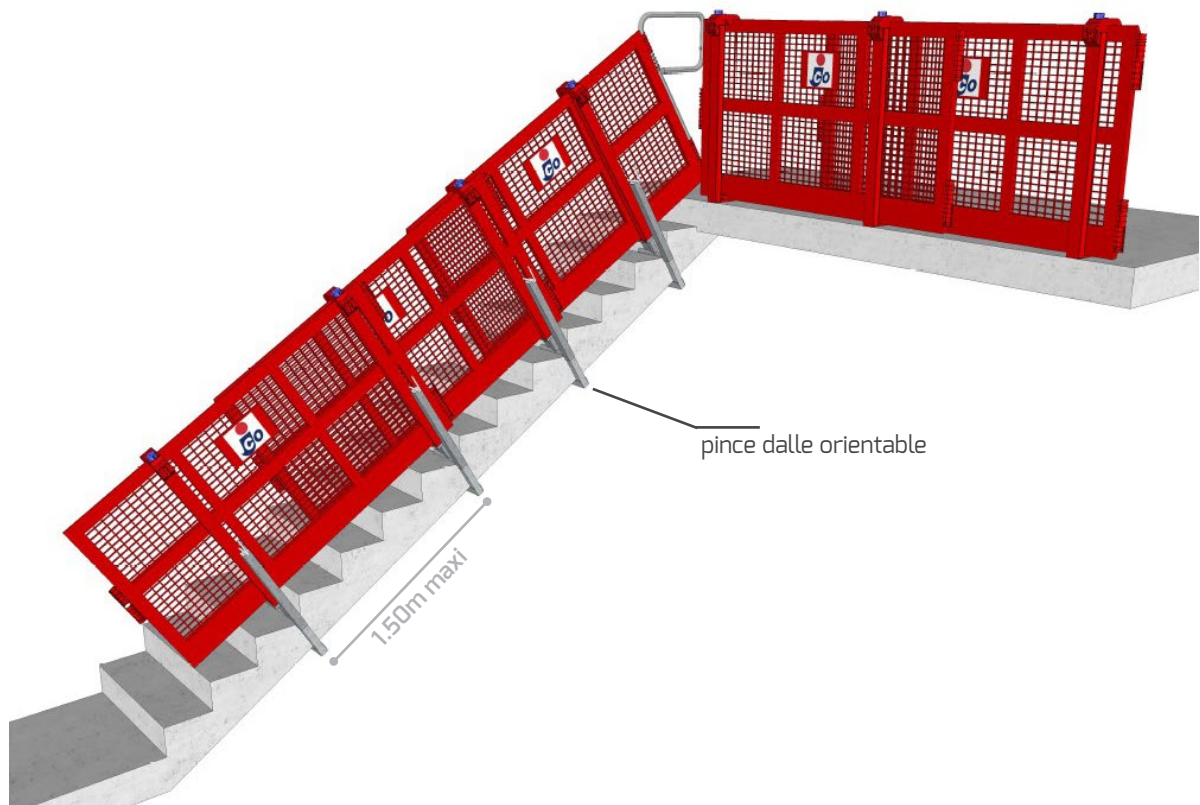
Classe :

A

Normes :

EN 13374





MODE OPÉRATOIRE

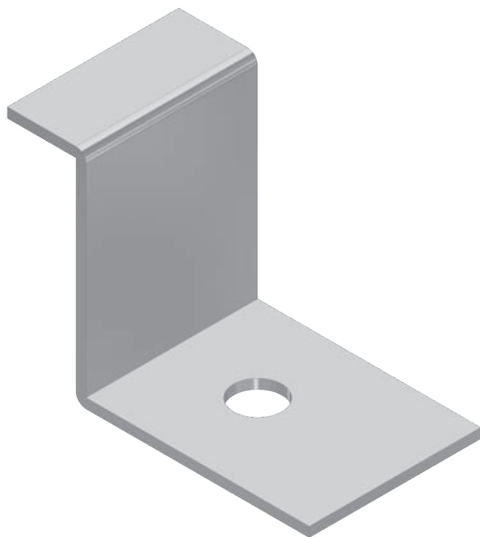
EDSF10 - Anti-soulèvement à fixer

La pièce anti-soulèvement EDSF10 permet le maintien au sol du garde-corps SAFETYPLAST® posé dans les réservations ou les percements en rive d'un plancher béton, bois ou métal, de pente nulle ou inclinée dans les limites fixées par le référentiel de conception et de mise en oeuvre des garde-corps grillagés.

Supports admissibles :  béton  bois  acier

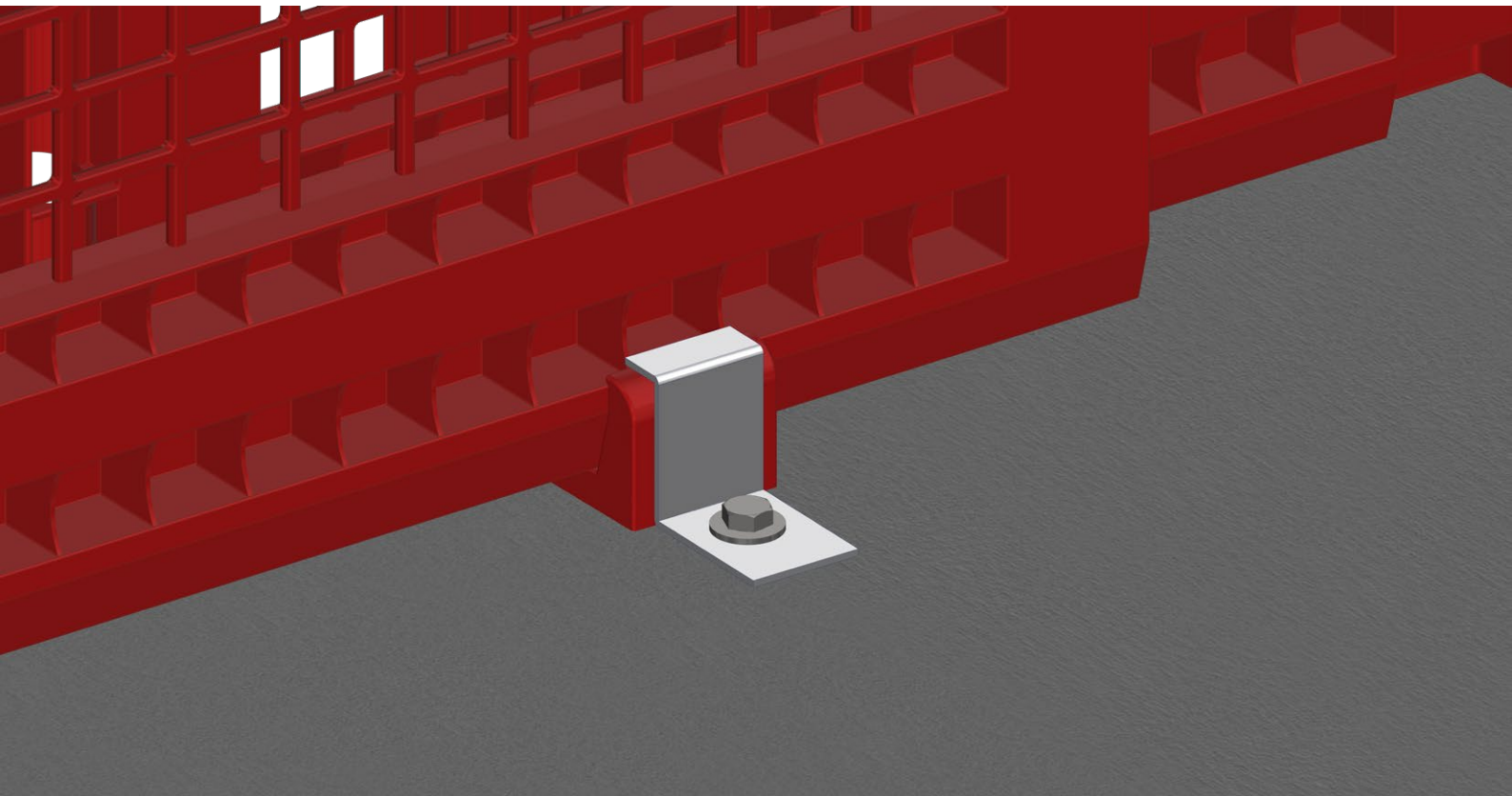
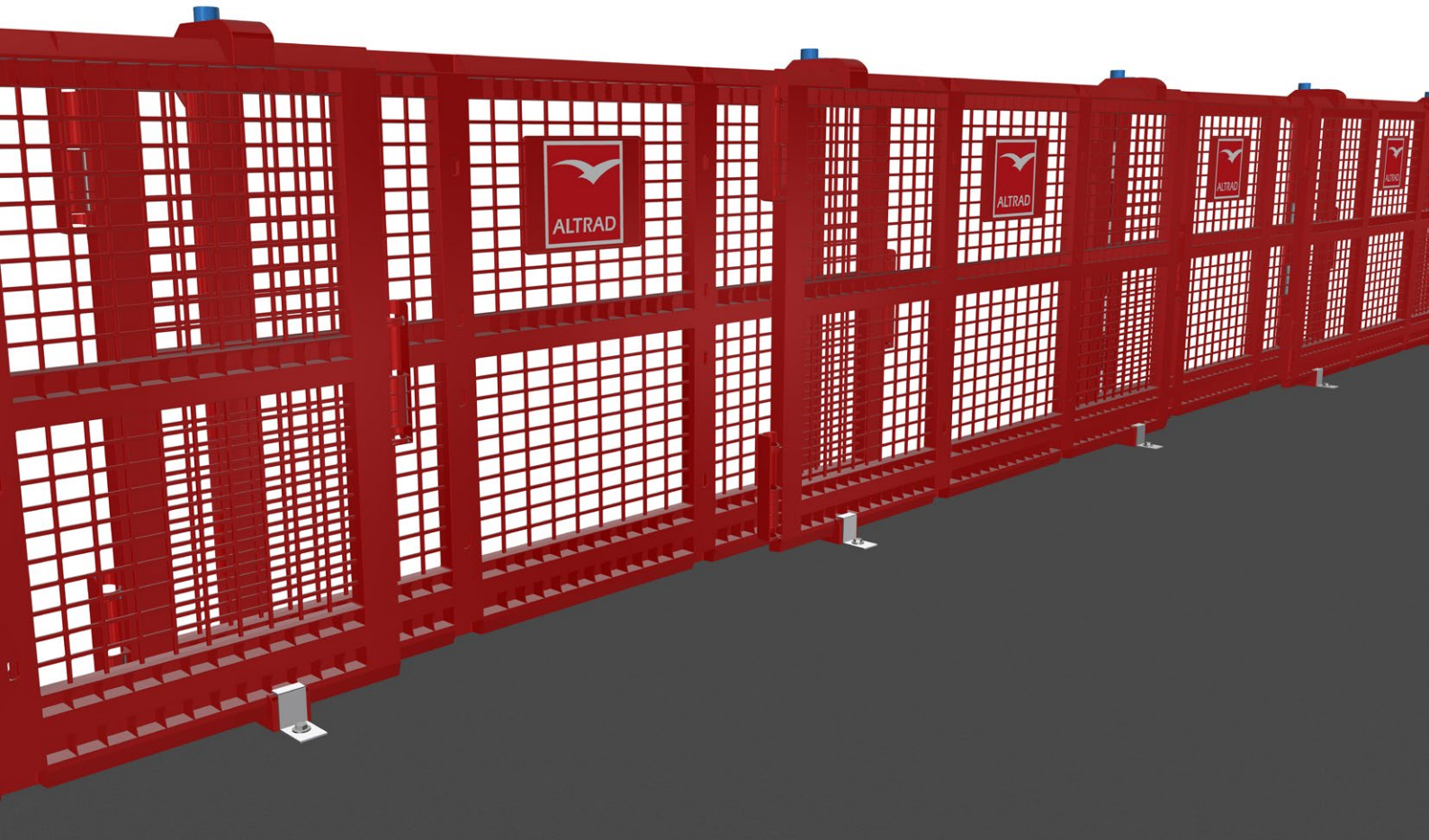
Classe : 

Normes : EN 13374



Utilisation fortement
conseillée pour un
ensemble de garde-corps
inférieur à 4 unités

	SUPPORT BÉTON	SUPPORT ACIER	SUPPORT BOIS
Type de fixation			
Résistance à l'arrachement mini	> 3,0 kN		



MODE OPÉRATEUR

EDSF11 - Anti-soulèvement pour étrier mixte

La pièce anti-soulèvement EDSF11 permet la maintient au sol du garde-corps SAFETYPLAST® posé sur les pièces d'ancrage mixtes en rive d'un plancher ou d'un acrotère béton, bois ou métal, de pente nulle ou inclinée dans les limites fixées par le référentiel de conception et de mise en oeuvre des garde-corps grillagés.

Supports admissibles :



béton



bois



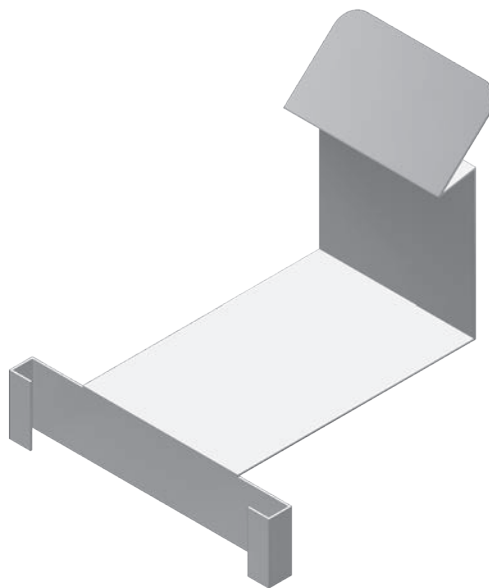
acier

Classe :

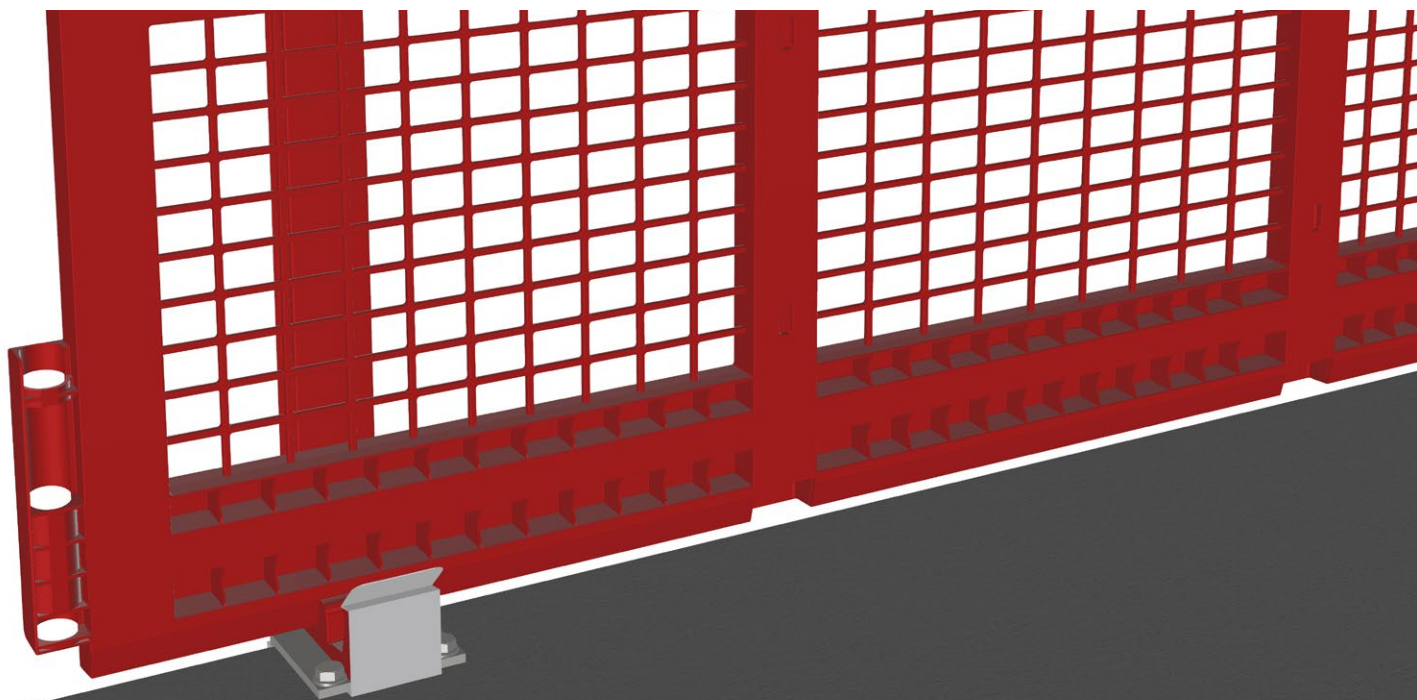
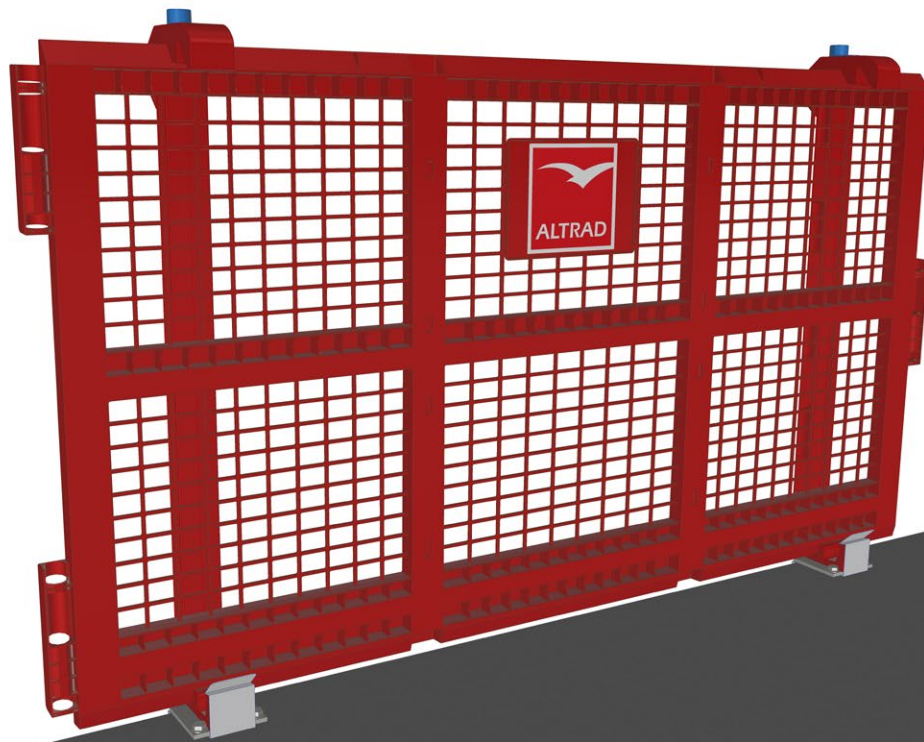
A

Normes :

EN 13374



Utilisation fortement conseillée pour
un ensemble de garde-corps inférieur
à 4 unités



MODE OPÉRATOIRE

EDSF12 - Anti-soulèvement pour étrier réglable

La pièce anti-soulèvement EDSF12 permet le maintien au sol ou à niveau du garde-corps SAFETYPLAST® posé sur les étriers réglables en rive d'un plancher béton, bois ou métal, de pente nulle ou inclinée dans les limites fixées par le référentiel de conception et de mise en oeuvre des garde-corps grillagés.

Supports admissibles :



béton



bois



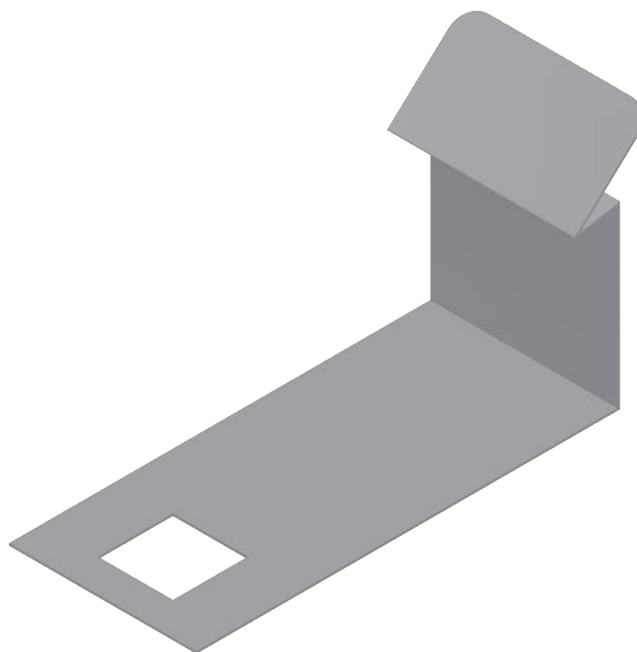
acier

Classe :

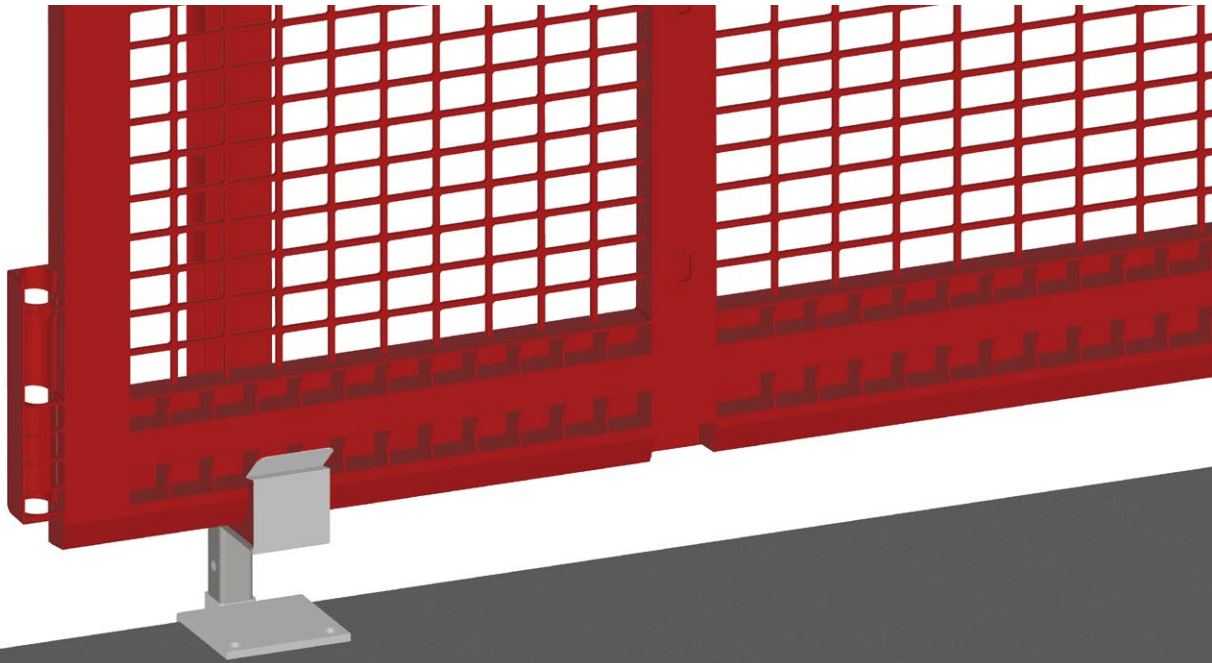
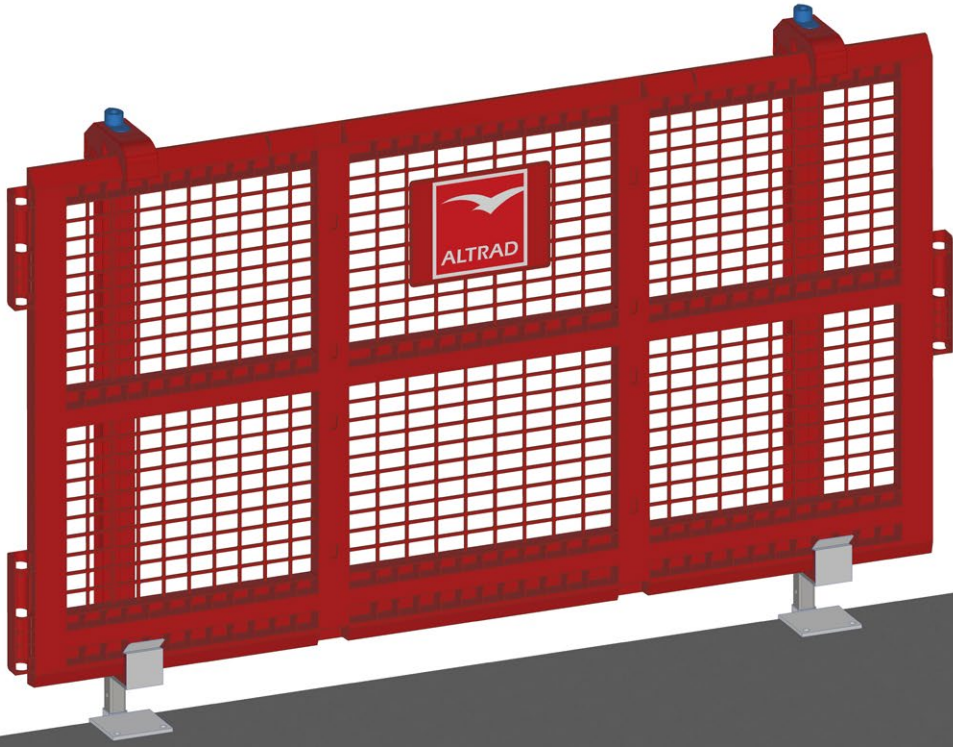
A

Normes :

EN 13374



Utilisation fortement conseillée pour
un ensemble de garde-corps inférieur
à 4 unités



PRÉPARATION CHANTIER

Préparation & prise d'informations

Identification du support :

- Pente nulle, inclinée
- Rive de dalle, droite, cintrée
- Acrotère, droit, cintré
- Autres



SUPPORT BÉTON

- Béton armé
- Parpaings
- Autres



SUPPORT BOIS

- Charpente bois
- Plancher bois
- Panneaux de particule
- Volige
- Autres



SUPPORT ACIER

- Charpente métallique
- Bacs acier
- Autres

Sur la base de documents :

- Plans architecte
- Plans béton armé
- CCTP

Sur site :

- Relevé des supports
- Prise de cotes
- Environnement (accès, réseaux, abords, autres,...)



La prise des informations doit se faire impérativement en toute sécurité.
La réalisation du plan de calepinage est fortement recommandée et doit être intégrée aux plans béton dans le cas de constructions neuves (voir fiche pratique N°1)



PORT DES EPI OBLIGATOIRE



1 Importance des consignes de sécurité

La présente notice a été réalisée conformément aux dispositions prévues par la norme EN ISO 13374, garde-corps périphérique temporaire en s'appuyant aussi sur les recommandations de la FFB, la CRAMIF, l'OPPBT (recommandations pour la conception et la mise en oeuvre des garde-corps grillagés) avec le but de fournir à l'utilisateur une connaissance appropriée de l'équipement et les informations pour :

- La sensibilisation correcte des opérateurs aux problématiques de la sécurité.
- L'usage prévu pour l'équipement.
- L'installation, l'usage et la manutention en condition de sécurité.
- La démolition et son traitement dans le respect des normes réglementaires concernant la santé des ouvriers et la préservation de l'environnement.



Nous recommandons donc de lire avec attention cette notice avant usage de cet équipement, en prêtant une attention particulière aux messages surlignés. Le respect des normes et des recommandations reportées dans ce manuel permet un usage et/ou des interventions appropriées à chaque configuration décrite dans cette notice. En cas de cession à autrui, il est important de signaler au fabricant l'adresse du nouveau propriétaire.

La présente notice est envoyée au client avec chaque document de transport émis et relatif à la livraison des systèmes de protection périphérique.

2 Informations générales

Le fabricant garantit le système contre les défauts de fabrication et/ou vices liés à un matériel défaillant durant la période légale d'utilisation. **Le fabricant ne répond pas d'éventuels dommages directs ou indirects (personnes ou choses) résultant d'une défaillance de l'usage inapproprié de l'équipement ou du non respect des notices d'installation et sur-tout, à des actions non décrites dans cette notice :**

- a été sabordé ou modifié.
- A été utilisé incorrectement.
- A été utilisé sans respecter les limites indiquées dans la présente notice et/ou a été soumis à des sollicitations mécaniques excessives.
- A subi des dommages pendant le transport.
- A subi l'adjonction de pièces de rechange non originales.

A la réception de ce matériel, le destinataire doit vérifier que celui-ci ne présente pas de défauts, et/ou de dommages résultant du transport.

LA GARANTI CESSE SI LE SYSTEME OU UN DES COMPOSANTS :

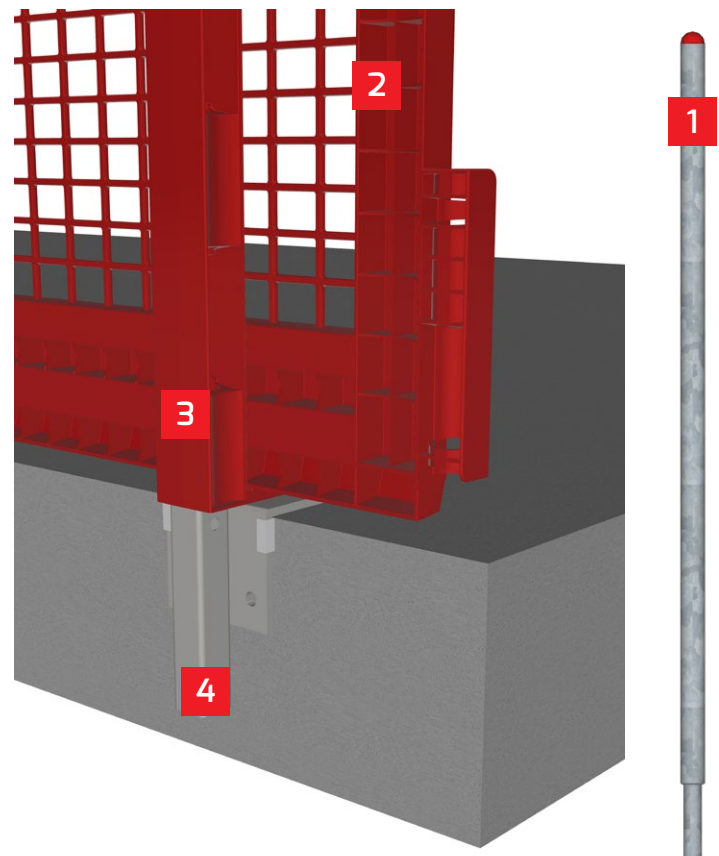
- a été sabordé ou modifié.
- A été utilisé incorrectement.
- A été utilisé sans respecter les limites indiquées dans la présente notice et/ou a été soumis à des sollicitations mécaniques excessives.
- A subi des dommages pendant le transport.
- A subi l'adjonction de pièces de rechange non originales.

3 Description du système

1 Le potelet métallique
Réalisé en acier protégé de la corrosion, il assure (avec les étriers) la résistance du système SAFETYPLAST®. Le bouchon en ogive placé à une des extrémités du potelet permet la mise en place facile de l'élément de maintien du garde-corps

2 Le garde-corps
Longueur 2 mètres, hauteur 1.10 mètre est fabriqué entièrement en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, anti-choc et spécifiquement étudié pour faire face aux sollicitations sévères.

3 Le fourreau double
Fabriqué aussi en polyéthylène haute densité stabilisé aux rayons UV, anti-choc, il est doté d'un système spécial de maintien du garde-corps. Il est employé à raison de 1 unité par garde-corps et assure la jonction entre les garde-corps.



4 Etriers d'ancrage
Etriers spéciaux fixés à la structure par des fixations mécaniques adaptées, sur lesquelles les potelets verticaux de support du garde-corps sont emboîtés. Il existe différents types d'étriers qui pourront satisfaire à la plupart des exigences de mise en oeuvre.

4 Normes de référence

La norme européenne **EN ISO 13374** garde-corps périphérique temporaire (temporary edge proection system) définit les conditions et les méthodes de test pour les garde-corps temporaires destinés à l'usage pendant la construction ou la rénovation des bâtiments ou d'autres structures.

DPR 547/55 – DPR 164/56 – DLGS 81/2008

Le référentiel de conception et de mise en oeuvre des garde-corps de chantier grillagés apporte des préconisations complémentaires de conception et d'essai à la norme NF EN 13374 :

- une liste des informations complémentaires à la norme NF EN 13374 devant apparaître dans la notice du fabricant dont les limites d'utilisation du GCCG.
- des préconisations, bonnes pratiques et conseils pour la formation des opérateurs et la mise en oeuvre des GGCG.

5 Identification du SYSTÈME

Sur les renforts verticaux, centraux et latéraux sont estampillés les marquages d'identification du système :

- Norme de référence
- Classe produit
- Année et mois de production
- Année de fin de cycle
- Identification du fabricant
- Indication du sens de pose (ce coté vers le haut)

6 Manutention

Voici, par composants, une liste de dommages qui doivent impérativement conduire à leur élimination et à leur destruction.

Garde-corps

L'endommagement, la rupture d'un des éléments portants du garde-corps (surlignés en rouge ci-dessous) compromet la résistance globale du garde-corps. La rupture totale ou partielle de la grille existante entre les éléments portants doit être appréciée et ne sera pas (sauf dans son intégralité) un motif d'enlèvement de la composante.

Idem pour l'altération des éléments de connexion avec les barrières adjacentes (surlignés en bleu). Ceux-ci ne compromettent pas la résistance du garde-corps mais participent à la liaison dans les angles et les rives cintrées.



Le garde-corps et les fourreaux sont structurés de façon à être capable de supporter amplement et sans endommagement l'arrêt de chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture ou l'endommagement serait le fait de sollicitations anormales ou de l'emploi de produits endommagés ou cassés. Tout produit endommagé ou cassé doit impérativement être détruit.

Fourreaux

- Tête : Endommagement ou rupture de la tête du fourreau de nature à compromettre le maintien du garde-corps.
- Pied : Endommagement ou rupture du pied ou du corps de fourreau de nature à compromettre le maintien du garde-corps.

Etriers

Graves déformations de la plaque de fixation qui pourraient empêcher la fixation au sup-port et/ou la rupture partielle des éléments soudés de celui-ci.

Potelets

Déformations telles à empêcher l'emboîtement avec l'étrier et/ou avec le fourreau.

Rupture du bouchon bombé en plastique présent sur une des extrémités : dans cette éventualité, il suffit de remplacer le bouchon.



Tous les supports et/ou éléments métalliques sont dimensionnés de façon à supporter amplement et sans aucun dommage l'arrêt de la chute. Si tel n'était pas le cas, la rupture et/ou l'endommagement serait le fait de sollicitations anormales ou à un stockage incorrect durant les périodes d'inactivité. Tout produit défectueux doit impérativement être remplacé et non réparé.

7 Stockage & transport

Tout le personnel qui doit intervenir avec ce système doit respecter rigoureusement les recommandations décrites ci-après.

- Les opérations de conditionnement, manutention, transport et déballage ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié, connaissant parfaitement l'équipement, faisant référence aux normes courantes pour la prévention des accidents.
- Les moyens de manutention, soulèvement et transport, doivent être intégralement appropriés pour exécuter en toute sécurité les opérations demandées. Il faut considérer les dimensions, le poids, les parties saillantes, les parties déli-cates et le centre de gravité de l'équipement.
- Eviter tout usage et manoeuvre inappropriés. Proscrire toute manoeuvre de cet équipement par des personnes non formées et non responsables.
- Utiliser toujours des gants de travail, chaussures et EPI pour la prévention des accidents.
- Interdiction de positionner les mains ou autres parties du corps sous les composants soulevés.
- Interdiction de porter des bagues, montres, bracelets et/ou vêtements amples de nature à s'accrocher pendant les opérations de montage et démontage de l'équipement.
- Aucun matériel ou matériaux lourds ne doivent être entreposés contre les garde-corps.
- Eviter le choc de matériel ou matériaux lourds contre le garde-corps

7 Environnement - Recyclage

Le produit garde-corps SAFETYPLAST®, arrivé au terme de son cycle de vie, est recyclable à 100 % étant en effet composé par :



Il est possible de réutiliser ces matériaux, comme matière première pour la production d'autres produits ou pour tout produit manufacturé à base de matériaux recyclés.



La remise des produits à détruire ne doit se faire que par des « récupérateurs » autorisés et dans la totale responsabilité du propriétaire du bien qui doit s'assurer que les sujets auxquels on apporte les déchets possèdent les conditions légales pour exercer cette activité.

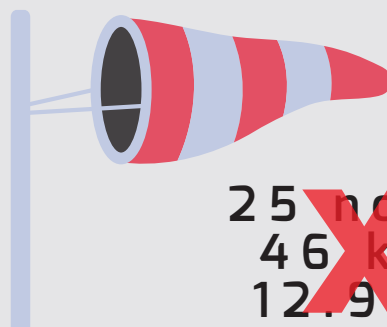
Pour toutes les activités décrites, on doit faire référence aux normes courantes (transcription des directives 91/156/CEE sur les déchets, 91/689/CEE sur les déchets dangereux et 94/62/CE sur les emballages et sur les déchets des emballages).

Les matériaux obtenus par une séparation/démontage des différents composants du container se résument en déchets du type :

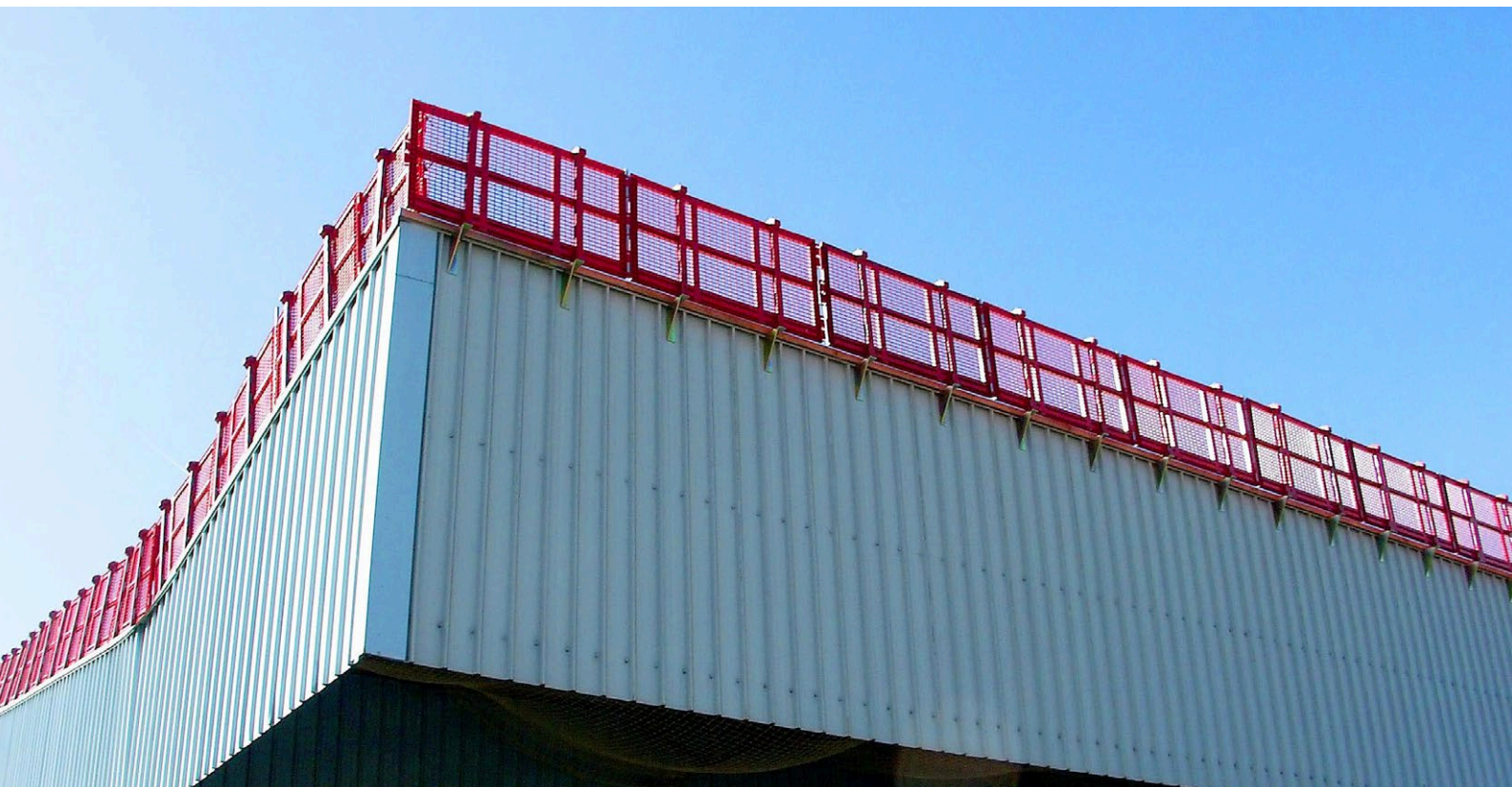
Type de déchet	Code CER
Produits manufacturés en PEHD (garde-corps et fourreaux)	02.01.04
Fer et acier (potelets et étriers)	17.04.05



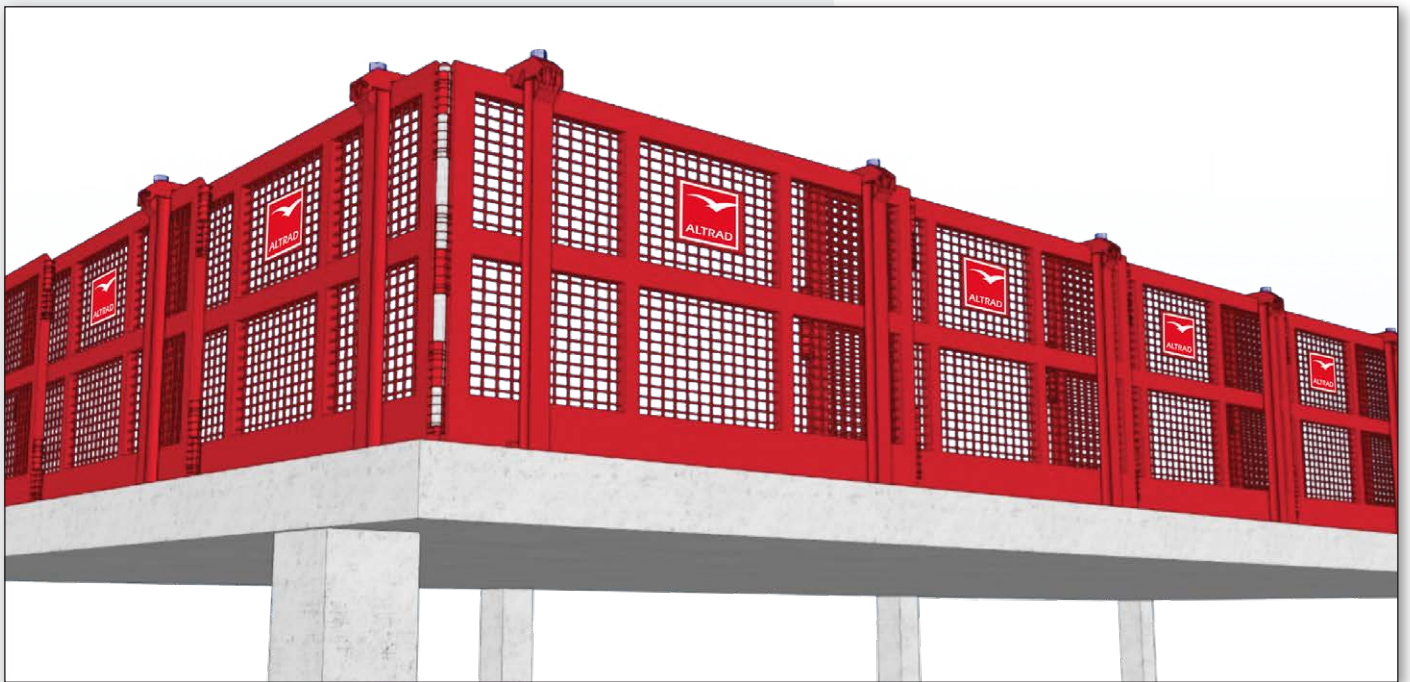
La pose des pièces d'ancrages et des garde-corps doit se faire impérativement en toute sécurité. Elle doit être interrompue en cas de vents supérieurs à 45 km/h.



~~25 nœuds
 46 km/h
 12.9 m/s~~



SAFETYPLAST®



SAINT-DENIS
MATÉRIEL
POUR LE
BÂTIMENT

ALTRAD SAINT-DENIS
Z A des Pierres Jaunes, 42750 Saint Denis de Cabanne
Tél + 33 (0)4 77 44 24 77 - Fax + 33 (0)4 77 60 29 34 - Email : asd@altrad.com
www.altrad-saint-denis.fr